

Chères citoyennes,  
Chers citoyens

En avril, c'est le dépôt des états financiers, comme vous le constaterez à l'intérieur de cette édition de l'Actualité, ceux-ci sont considérablement impressionnants quant au surplus réalisé.

Ce surplus mérite une explication. Quand le conseil adopte son budget, celui-ci se doit d'être équilibré. C'est-à-dire, que les revenus doivent équilibrer les dépenses. Ce dernier décide de ses investissements en tenant compte de ses obligations afin d'obtenir la totalité de ses dépenses. C'est brièvement ainsi que ça fonctionne. Il en va de même de ses revenus, il prend acte de la valeur foncière de la municipalité, des subventions à recevoir et ajuste le taux de taxation en conséquence pour arriver à l'équilibre budgétaire.

Pour qu'il y ait un surplus, trois raisons peuvent le justifier. Pour 2016, les trois s'appliquent:

Premièrement, des revenus plus qu'anticipés qui s'expliquent par la vente de terrains dans le parc PME pour une valeur de +/- 450 000 \$.

Deuxièmement, des travaux qui auraient dû être réalisés en 2016 et qui ne l'ont pas été. Ex : l'achat d'une génératrice pour nos bâtiments municipaux +/- 80 000 \$, travaux de fossés sur la route Deslandes +/- 50 000 \$, etc.

Troisièmement, des économies sur l'achat d'équipement, bien et service ou encore sur le coût des travaux réalisés ex : Le développement Ménard/Rose-Marie +/- 40 000 \$ sur les travaux de pavage et +/- 30 000 \$ pour le déplacement de la ligne électrique et des services tels que Bell et Vidéotron, etc.

Rapidement, ces trois raisons combinées nous donnent un excédent financier de +/- 650 000 \$ en soustrayant cette somme au surplus de +/- 950 000 \$ en 2016 on arrive à un surplus dit normal de +/- 300 000 \$, ce qui correspond aux standards municipaux reconnus.

Donc, on arrive à un exercice financier plus que positif, et ce en diminuant le taux de taxation des trois dernières années. Avec près de 2 000 000 \$ dans ces coffres, des revenus anticipés de vente de terrains (parc PME) en 2017 pour près de 400 000 \$, une valeur de notre richesse foncière à la hausse, vous conviendrez que la situation financière de Sainte-Cécile est des plus enviables présentement et que le même scénario pour 2017 risque de ce répéter.

En conclusion, nous sommes dans une situation où la marge de manœuvre que l'on s'est forgée au fil des dernières années se répercutera possiblement par une autre diminution non négligeable du taux de taxes pour 2018.

**Vous êtes notre raison d'être**  
**Paul Sarrazin, maire**

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

### État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2016

(non audité)

	Budget 2016	Réalizations	
		2016	2015
<b>REVENUS</b>			
Taxes	2 098 720	2 099 919	2 044 960
Paiements tenant lieu de taxes	15 000	17 085	18 414
<b>Quotes-parts</b>			
Transferts	366 900	485 233	590 114
Services rendus	122 525	141 366	145 382
Imposition de droits	59 000	58 977	89 749
Amendes et pénalités	9 000	15 226	15 128
Intérêts	16 000	32 865	28 453
Autres revenus		451 915	51 242
	2 687 145	3 302 586	2 983 442
<b>CHARGES</b>			
Administration générale	503 539	432 988	448 608
Sécurité publique	367 506	342 941	346 504
Transport	473 246	349 290	415 562
Hygiène du milieu	245 203	265 402	276 115
Santé et bien-être	1 721	1 649	1 644
Aménagement, urbanisme et développement	136 135	254 570	154 697
Loisirs et culture	302 454	251 249	230 177
Réseau d'électricité			
Frais de financement	15 190	16 473	17 769
Amortissement des immobilisations	306 290	361 911	352 255
	2 351 284	2 276 473	2 243 331
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	335 861	1 026 113	740 111
Moins : revenus d'investissement	0	(358 384 )	(478 639 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	335 861	667 729	261 472
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Amortissement des immobilisations	306 290	361 911	352 255
Remboursement de la dette à long terme	(65 185 )	(65 185 )	(60 833 )
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(486 000 )	(65 597 )	(32 807 )
Excédent (déficit) accumulé	(90 966 )	(68 145 )	(82 016 )
Autres éléments de conciliation		145 537	16 031
	(335 861 )	308 521	192 630
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	0	976 250	454 102
<b>Augmentation de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		976 250	454 102

Les données de ce rapport sont extraites du rapport financier annuel et ce rapport est destiné à l'usage exclusif du conseil municipal.